

EDITO

Stratégies alimentaires locales : les territoires téméraires ou timides



Le rapport de force entre circuits courts et filières industrielles longues et ramifiées est encore largement à l'avantage des secondes. Loin de pouvoir mettre eux-mêmes une stratégie alimentaire au point, les territoires se félicitent encore d'être des carrefours de flux, et encouragent le plus souvent le développement de l'import-export.

Le département Développement Durable du Centre d'analyse stratégique se faisait encore récemment le relais d'enquêtes d'opinions qui montrent qu'en France, la relocalisation des systèmes alimentaires est de plus en plus attendue...

Retrouvez la suite de cet édito sur la page d'accueil de notre site : www.eval-opti.fr.

EO La phrase qui pouvait surprendre

De la part de Jean-Marie Chevalier, professeur à l'université Paris Dauphine et Fabien Roques, directeur à l'IHS-Cera, s'exprimant dans Les Echos du 23 janvier 2013 :

« Le gouvernement s'est engagé pour un vaste plan de rénovation énergétique des bâtiments avec l'objectif d'atteindre 600.000 rénovations à haute performance par an, soit plus de deux fois le rythme actuel. Il y a là un chantier majeur, des opportunités pour les PME régionales, des créations d'emplois non délocalisables et des promesses de croissance verte, à condition que le financement soit là ».

N'est-ce pas là un juste résumé du dilemme du Développement Durable à la française : organiser des transferts de fonds vers des activités qui consommeront moins de pétrole, et escompter un bilan économique socio-économique favorable ? Un scénario de rêve : celui de la conversion dans l'opulence.

EO Economie Sociale et Solidaire

Des Scop pour les territoires plus que pour les bénéficiaires

Sur les 200 nouvelles Scop ou Scic nées en 2011, seules une dizaine sont des reprises d'entreprises en difficulté. Si la Scop reste parmi les scénarios crédibles pour mener le sauvetage d'une entreprise en difficulté où les salariés sont prêts à se mobiliser (certains envisageant sérieusement de jouer le rôle de chef d'entreprise) et à trouver un montage financier adéquat, il faut surtout y songer dans des situations encore saines. Rappelons que la Banque publique d'investissement réserve à l'économie sociale et solidaire un fonds de 500 millions d'euros.

A lire sur ce sujet :

- "Les coopératives en France : un atout pour le redressement économique, un pilier de l'économie sociale et solidaire", par Marc Daunis et Marie-Noëlle Lienemann, rapport du Sénat n°707, 2012 [lien vers le rapport : <http://www.senat.fr/rap/r11-707/r11-707.html>],
- "Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ?", par Philippe Frémeaux, janvier 2012 [lien vers le document : http://www.alternatives-economiques.fr/quel-potentiel-de-developpement-pour-l-economie-sociale-et-solidaire-fr_art_633_57840.html].

Source : "Quand des entreprises se transforment en Scop", Alternatives Economiques n°319 - décembre 2012.

EO Filières des produits de la mer**Une flotte peut en cacher une autre**

Selon le responsable de la délégation "mer et littoral" du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais : « Aujourd'hui, les bateaux sont des fers à repasser, des gouffres énergétiques ». Et il n'y a pas que des bateaux qui se déplacent pour acheminer le poisson. Les chalutiers de Lorient restent sur leur zone de pêche en mer du Nord ou en Ecosse, pendant que l'on embarque leur cargaison dans des camions, direction... Lorient. Le "coût énergétique apparent" du déplacement par la route étant nettement inférieur à celui du transport par mer. La moitié des coûts de production de l'activité de pêche serait liée aux achats de gazole, mais nous ne connaissons pas la répartition des consommations entre les différents maillons de la chaîne. La réplique des collectivités et des industrielles se situe aussi du côté de l'aquaculture. A Boulogne, une ferme aquacole (qualifiée de "projet pilote") d'une capacité de production de 500 tonnes de poisson par an doit voir le jour dans les mois ou les années qui viennent, avec un investissement initial de 11 millions d'euros.

Dans le même temps, le recyclage des navires a atteint un record à l'échelle mondiale, avec plus de 1.320 navires démontés, pour un équivalent de 11 millions de tonnes de matériaux récupérées (comptabilité de l'association [Robin des Bois](#)).

Source : Les Echos du 23/01/2013.

EO Evaluation environnementale des énergies fossiles**Les conséquences d'une marée noire bientôt évaluées**

Le procès de BP s'ouvre près de trois ans après la marée noire consécutive à l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique le 20 avril 2010. Parallèlement aux poursuites, un débat ardu va s'engager au sujet des impacts environnementaux à court et long termes attribuables à cette catastrophe. La cour devra en effet évaluer le préjudice environnemental et économique subi par l'ensemble de l'aire géographique touchée. Selon certaines associations, les dégâts à long terme sur la faune et la flore devront être pris en compte. Et leur montant s'élèverait selon elles à 25 milliards de dollars. Pour situer l'ordre de grandeur, rappelons que BP a déjà versé près de 8 milliards aux particuliers affectés par la pollution. Sans nous focaliser sur le dénouement de cette procédure (qui pourrait s'écarter de toute rationalité), nous pouvons rester attentifs aux développements méthodologiques liés à l'évaluation et à la monétarisation des effets cumulés d'un tel incident. Devrions-nous changer nos repères concernant les impacts écologiques du litre de carburant d'origine fossile ?

Source : Libération du 25/02/2013.

EO Chimie et santé des écosystèmes**Les toxiques voyagent dans l'atmosphère**

Les résultats d'une étude écotoxicologique menée sur l'ensemble du bassin de la Loire montrent qu'il n'est pas difficile de trouver les pesticides rémanents dans les chaînes alimentaires aquatiques quand on les cherche. Les PCB et le DDT sont toujours là, tandis que commencent à apparaître les formules commercialisées plus récemment. Il semble que les pesticides contemporains sont plus rares chez les superprédateurs, situés au sommet de la chaîne trophique. En comparant les niveaux de toxicité constatés chez des loutres d'autres régions de France, il ressort que le Massif central n'est pas moins contaminé que les grands fleuves. Pour Charles Lemarchand, écotoxicologue à VetAgroSup, « cela n'a rien d'étonnant, les toxiques voyagent dans l'atmosphère et les pluies abondantes dans cette région, les entraînent avec elles dans le lessivage des sols. » L'étude des différents contaminants des écosystèmes de la Loire continuera jusqu'en 2014, l'impact de diverses substances pharmaceutiques et hormonales restant à élucider, sans parler de l'effet cocktail.

Source : Le Monde du 26/02/2013.

•••